



Benoît et Marine Huntzinger récoltent entre 80 et 100 kg de marrons noirs des Mauges par an, une variété locale.

A. Mabire

Biodiversité cultivée

Passer de la conservation à la valorisation

En Pays de la Loire, 600 variétés locales ont été inventoriées. L'enjeu est d'intégrer cette richesse à l'activité agricole.

En 2018, Benoît Huntzinger, éleveur à Chemillé dans le Maine-et-Loire, a demandé au réseau Arbre49 un diagnostic « biodiversité » de sa ferme. « Nous avons découvert la présence de plusieurs châtaigniers « marron noir des Mauges », une variété locale qui s'est développée après la Révolution avant d'être délaissée au XIX^e siècle. Il y en avait sept, plutôt en mauvais état. Ce sont des arbres qui ont au minimum 200 ans ! »

Depuis, Benoît s'attache à conserver et valoriser cette variété. En vente directe, il a ajouté à sa gamme de viandes et de verrines, une crème de marron et des

marrons sous vide. « J'ai également prélevé et confié des greffons à un pépiniériste. Cela m'a permis de replanter une quinzaine de sujets », explique l'agriculteur qui se mobilise pour la relance collective du marron noir des Mauges. Ce travail passe par la recherche de partenaires techniques et financiers. « Nous avons déjà reçu le soutien du département et de Mauges Communauté pour un total de 25 000 euros. De plus, à la rentrée, l'École supérieure d'agricultures (ESA) d'Angers va lancer le travail de caractérisation. »

« Le marron noir des Mauges est un exemple concret de ce qu'on peut faire à

partir d'une variété locale », relève Noémie Cailleaud, chargée de mission au Cregene (Conservatoire des ressources génétiques du centre-ouest Atlantique). À la demande du conseil régional, ce conservatoire vient de réaliser, avec l'appui du Crapal (Conservatoire des races animales en Pays de la Loire), un inventaire de la biodiversité cultivée en Pays de la Loire. Une première dont les résultats ont été présentés le 26 mai dernier à la ferme de Sainte-Marthe (Maine-et-Loire).

84 % de variétés fruitières

En enquêtant auprès de 42 structures (associations, parcs naturels régionaux, universités, instituts de recherche, collections publiques et privés, etc.) et professionnels (grainetiers, semenciers, pépiniéristes, agriculteurs...), 600 variétés locales ont pu être inventoriées. 84 % d'entre elles sont des fruitières, mais il y a aussi des potagères, des céréales, des fourragères et des aromatiques. Que faire de ce patrimoine ?

« Il y a d'abord une urgence à sa conservation ! Sur les 600 variétés inventoriées, plus d'une centaine n'a aujourd'hui qu'un seul détenteur », souligne le Cregene. L'autre axe prioritaire serait de développer l'accompagnement de projets territoriaux. Aujourd'hui, seul le programme « marron noir des Mauges » est structuré. **Anne Mabire**

INVENTAIRE DE 600 VARIÉTÉS

Une variété est considérée comme locale si elle a été créée en Pays de la Loire ou s'y était adaptée avant les années 1950-1960. L'inventaire (non exhaustif) fait état de 600 variétés, dont la moitié a été inventoriée dans le Maine-et-Loire.

Bourgogne-Franche-Comté Des milliers de dossiers en attente de paiement et d'instruction

« Le 13 juin, dénonçait Christophe Chambon, président de la FRSEA, 1 000 dossiers (installation JA, bâtiment et transition agroécologique) étaient en attente de paiement et 5 000 en cours d'instruction ! » Exaspérés par ces blocages administratifs dénoncés depuis des mois, les JA ont fait irruption ce jour-là dans l'enceinte de la conférence régionale agricole. La présidente de la Région, Marie-Guite Dufay, a annoncé le lancement de l'appel à projets bâtiment (ouvert jusqu'au 30 octobre). Les dossiers en attente de paiement les plus complexes (250), seront retransmis aux DDT. Un fonds de solidarité prendra en charge une partie des frais générés par les prêts à court terme des agriculteurs.

Bretagne Coût de revient en lait bio

Dans le cadre de son observatoire du lait, le CerFrance Bretagne publie le coût de revient du lait bio en 2022. Il s'établit à 528 €/1 000 l, en hausse de 22 €/1 000 l par rapport à 2021. L'été 2022, marqué par la sécheresse, a entraîné une baisse des rendements fourragers et donc, une moindre production laitière par hectare de SFP (surface fourragère principale) et par vache. Le coût des fourrages augmente de 10 €/1 000 l. La hausse du coût de l'énergie a aussi un impact : + 10 €/1 000 l (dont 8 € de carburant). Selon le CerFrance, « la progression du produit viande compense partiellement la hausse des charges ».